

ARRÊTÉ DU MAIRE

**Arrêté municipal
portant dénomination et numérotation de voiries**

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°185_11122025_359 portant sur :

- La création de la voie « rue des Tisserands »
- L'adoption du système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage avec côté pair et côté impair

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Sur la voie modifiée par la délibération du 11 décembre 2025, sont arrêtés les numéros suivants :

REF dossier	DATE DELIBERATION	REFERENCE CADASTRALE	NUMERO ACTUEL	ADRESSE ACTUELLE	NUMERO FUTUR	ADRESSE FUTURE	COMPLEMENT D'ADRESSE FUTUR	CODE POSTAL	VILLE
AN_rue des Tisserands	13/11/2025	181 A 155	1	La Bourrière	131	rue des Tisserands	LA BOURRIERE	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_rue des Tisserands	13/11/2025	181 A 1171 - 181 A 1172	3	La Bourrière	123	rue des Tisserands	LA BOURRIERE	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_rue des Tisserands	13/11/2025	181 A 157	5	La Bourrière	85	rue des Tisserands	LA BOURRIERE	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_rue des Tisserands	13/11/2025	181 A 158	7	La Bourrière	57	rue des Tisserands	LA BOURRIERE	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME

Article 2 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Machecoul-Saint-Même, le 27 avril 2026

AR-Préfecture de Nantes

044-200056455-20260427-4-AR

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-04-2026

Publication le : 27-04-2026



Jean-Luc GUIHAL,
Le Maire